



Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :

Nantheuil

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :
29/10/2020

Nombre de membres :

En exercice : 38
Présents : 32
Pouvoirs : 3

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, FAURE Michèle, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, LAGARDE Bernadette, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, KARP Michel, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, DESSOLAS Frédéric, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand

Absents et excusés : CHEVAL René Paul (a donné procuration à Michèle FAURE), DEGLANE Christine (a donné procuration à Isabelle HYVOZ), MEYNIER Patrick (a donné procuration à Michel AUGEIX), COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

RH - Modification du tableau des emplois

Mise à jour suite aux mouvements de personnel

Monsieur le Président informe le conseil qu'un agent des services techniques positionné sur un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à raison de 35h est parti en retraite au 1^{er} octobre 2020, il sera remplacé par un agent positionné sur un grade d'adjoint technique à 35h. Il existait un poste vacant sur le tableau des emplois.

D'autre part, un agent technique positionné sur un poste d'adjoint technique à raison de 17h30 précédemment rattaché au Spanc a décidé de quitter la collectivité. La compétence ayant été transférée, le poste ne doit pas être maintenu.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de fermer à compter du 1^{er} octobre 2020 :**
 - le poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à raison de 35 heures
 - le poste d'adjoint technique à raison de 17h30
- **AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 06 novembre 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

